

Politique

La Police Nord vaudois en prend pour son grade

Tandis qu'à Orbe des élus veulent que la Commune quitte le corps régional, à Yverdon, la gauche dénonce le «déficit démocratique de cette structure»

Vincent Maendly
Erwan Le Bec

Sale temps pour la Police Nord vaudois, qui jeudi soir a simultanément essuyé des signes de défiance de la part des élus d'Orbe et d'Yverdon. Soit les deux grosses communes autour desquelles s'articule le corps régional. Sur avis de sa Commission des finances, le Conseil communal d'Orbe a enjoint aux autorités d'examiner l'impact d'une sortie anticipée du concordat, valable jusqu'en 2021.

Cette idée n'est plus taboue à Orbe, où l'adhésion à la structure régionale en gestation avait été votée dans la douleur en 2012. Il y a dix mois, les élus ont voté une motion PLR qui demandait déjà d'étudier quelles seraient les conséquences si le bourg confiait sa sécurité à la gendarmerie. Avec la Police Nord vaudois, Orbe a pu conserver «son» poste de police et n'a pas eu à licencier sa poignée d'agents municipaux. La nouvelle loi impose des standards aux polices communales que la cité n'aurait pas pu assumer sans regrouper ses forces avec Yverdon.

Gendarmerie plus chère?

Le municipal d'Orbe Pierre Mercier continue de défendre ce choix. «Depuis l'an dernier, les vols ont diminué de deux tiers à la même période», assure-t-il, en y voyant l'œuvre des patrouilles de proximité et surtout de la ronde nocturne des agents. «Elle est peu visible, d'où peut-être l'impression des gens que la police est moins présente.» L'édile est confiant car les chiffres qu'il présentera bientôt parleront pour lui. «Sortir de la Police Nord vaudois nous coûtera très cher. Actuellement, elle nous revient à 1,7 point d'impôt. La police cantonale, ce serait 2 points.» Et il prévient déjà qu'Orbe n'y gagnera pas au change. «Nous avons un poste ouvert chaque jour, des patrouilles 24 h sur 24. On ne retrouvera pas ça avec la gendarmerie.»

Egalement jeudi soir, mais à Yverdon cette fois, la gauche s'est



La Police Nord vaudois ouvrira une antenne dans le bâtiment de la gare d'Yverdon en avril. Les élus de gauche ont regretté d'avoir été «mis devant le fait accompli». JEAN-PAUL GUINNARD

étranglée en apprenant que l'ouverture d'un poste de police à la gare - figurant au budget de la Ville soumis au vote - ne pouvait plus être discutée car le Conseil intercommunal de la Police Nord vaudois l'avait déjà approuvée. Yverdon est représenté au sein de cet organe délibérant par deux municipaux: la PLR Gloria Capt et le socialiste Jean-Claude Ruchet. «On est mis devant le fait accompli sur un sujet aussi important qu'émotionnel», s'est insurgé Yann Mamin (Solidarité & Ecolo-

gie). Verts et socialistes ont aussi déploré le «grave déficit démocratique» de cette structure qu'Yverdon porte à bout de bras financièrement et sur laquelle le Conseil communal «n'a pas de contrôle». «Nous sommes transparents puisque nous vous détaillons tout dans le budget communal», a rétorqué la municipale PLR de la Police Valérie Jaggi, pour qui la structure fonctionne de manière démocratique. «Comme n'importe quelle autre association intercommunale. Chaque membre

a voix au chapitre.» Grand artisan de la Police régionale, le syndic Jean-Daniel Carrard a tenté d'apaiser les fronts en suggérant que celle-ci vienne présenter un plan d'intervention pour renseigner le Conseil.

Au sortir de la séance, des élus de gauche imaginaient déjà tailler en pièce la Police Nord vaudois si Orbe s'en retire, afin d'en revenir à un corps municipal. Nul doute que la sécurité sera un thème majeur de la campagne électorale à venir. A Orbe comme à Yverdon.

Un poste de police à la gare dès avril

● La Police Nord vaudois (PNV) ouvrira donc une antenne dans le bâtiment principal de la gare d'Yverdon. Les Verts voulaient biffer cette ligne du budget pour mieux en débattre plus tard, via un préavis municipal détaillé. Impossible, car il s'agit d'un projet intercommunal qui ne peut être combattu que par référendum, a informé la municipale Valérie Jaggi, présidente du Comité directeur de la PNV. Dont acte.

Le poste de police devrait ouvrir au 1er avril, selon des horaires qui restent à préciser

mais qui iront du matin au soir, selon l'édile. A l'étroit à la rue du Valentin, la police de proximité déménagera donc à la gare et partagera ces nouveaux locaux de manière occasionnelle avec la police des transports et les gardes-frontière. «Le but, c'est d'occuper le terrain et non que les agents restent derrière leur bureau, a relevé Valérie Jaggi. 51% de la population sondée par l'Observatoire de la sécurité dit avoir un sentiment d'insécurité dans le périmètre de la gare.»

La gauche n'est pas vraiment emballée par l'ouverture de

cette antenne. En revanche, elle n'a pas attaqué la création de cinq postes d'agent de police, qui figurait aussi au budget. «Yverdon a grandi et il est normal d'adapter les effectifs de police», a dit le président du PS Pierre Dessemontet. De plus, le périmètre de la PNV intégrera cinq nouveaux villages au 1er janvier, portant à treize le nombre de communes membres. Pour les missions de proximité et de police-secours, la PNV comptera alors 67 équivalents pleins-temps, soit un de plus que le minimum légal.

Les comptes d'Orbe menacent les bus locaux

Le budget 2016 prévoit un déficit de 1,7 million. La Commission des finances demande à la Ville de réfléchir à des mesures d'économie

Orbe s'inquiète pour ses finances. La Ville a présenté jeudi au Conseil un budget déficitaire de 1,7 million de francs, et ce malgré la hausse de deux points d'impôts acceptée en novembre. Avant ça, l'excédent de charges attendu était de 2,1 millions.

Un élu du PS a qualifié le déficit «d'abyssal», tandis que les membres de la Commission des finances l'ont considéré comme «particulièrement mauvais», avec une évolution des charges de 5,4% par rapport à l'exercice précédent. Un résultat imputable à la hausse des intérêts de la dette et à l'augmentation des amortissements. S'y ajoutent toutefois les écoles et le déficit des transports publics.

Ces transports, déficitaires de 225 000 francs, c'est principalement le réseau local Urbabus, une série de trois lignes desservies par un grand véhicule de la Compagnie Travys. Le Conseil n'a pas haussé un sourcil sur cet aspect du rapport de la commission, qui demande de

soumettre le renouvellement du contrat, fin 2016, à un préavis. Une façon de demander l'examen d'éventuelles économies, comme le changement pour un véhicule plus petit, un allègement des horaires, voire la suppression pure et simple du réseau.

Dans le même rapport, le Conseil a mandaté la Ville pour qu'elle examine une éventuelle sortie de la police régionale nord-vaudoise (*lire ci-contre*).

A l'issue d'une vive passe d'armes - la séance, intense, a été interrompue à deux reprises -, les Verts sont parvenus à faire passer un amendement proche du frein budgétaire. A savoir de faire accompagner chaque nouveau préavis supérieur à 100 000 francs d'un plan d'investissement actualisé. Une surcharge de travail, a prévenu le président du Conseil, Pierre-Alain Wieland (PLR). «C'est plutôt préparer le terrain et nous permettre d'avoir une vision claire», a rétorqué François Maréchal (Verts).

Le Conseil a en outre fait passer une modification de la taxe sur les déchets, dont le compte ne s'autofinance plus. Le forfait par habitant sera porté de 60 à 110 francs par habitant, et à 270 fr. par entreprise. **E.L.B.**

Le PS d'Yvonand ne vise pas la majorité à l'Exécutif

Le parti de gauche cherchera le statu quo en briguant trois des sept sièges à la Municipalité en 2016. Ensemble, l'UDC et le PLR garderont le pouvoir

Les élections du printemps prochain n'augmentent pas un grand chambardement au sein des autorités d'Yvonand. Avec deux libéraux-radicaux et deux UDC, la droite est majoritaire à la Municipalité, qui compte sept sièges. Et elle le restera puisque le PS vise le statu quo en ne lançant que trois candidats dans la course.

En charge des Travaux et de l'Environnement, Romano Dalla Piazza est le seul des trois édiles socialistes à se porter candidat à sa réélection. Ses collègues Yann Rod et Anne-Sophie Betschart ont annoncé lundi au Conseil qu'ils ne solliciteraient pas de nouveau mandat.

Pour les remplacer, le PS présentera l'actuel président du Conseil, Alexandre Lecourtier, ainsi que la conseillère communale Emmanuelle Bigot. Le premier, âgé de 50 ans, est fonctionnaire à l'Administration fédérale des contributions. Sa colistière de 49 ans a tra-

vailé comme hôtesse de l'air plusieurs années avant de fonder et gérer le skatepark de Lausanne. Elle est aujourd'hui à la tête de sa propre PME, active dans la location de toilettes sèches.

Avec trois candidats, le PS ne se montre pas ambitieux. «Nous avons toujours plaidé pour une proportionnalité entre les rapports de force au Conseil communal et à la Municipalité, explique la secrétaire du parti local, Claudine Hug. Nous ne sommes pas majoritaires au sein de l'organe délibérant. Mais il faudra encore voir sur quoi débouche le résultat des élections au Conseil communal. Notre village a beaucoup évolué et on ne sait pas ce que vont voter les nombreux nouveaux habitants.»

A droite, les quatre municipaux sortants, dont le syndic libéral-radical Philippe Moser, se représenteront. L'UDC et le PLR n'ont pas encore tenu leurs assemblées respectives. L'un et l'autre parti pourraient être tentés de présenter un troisième candidat. «Ne serait-ce que pour donner un choix aux électeurs. S'il n'y a que sept candidats pour sept postes, l'élection sera tacite», observe le président de l'UDC locale, Pascal Rebeaud. **V. MA.**

Marchairuz Les pistes de ski de fond ferment

Avais aux fondeurs: il n'est plus possible d'aller glisser à la Combe des Amburnex. Les pistes de ski de fond du Marchairuz ont été fermées, a annoncé hier le directeur de Vallée de Joux Tourisme, Cédric Paillard. L'enneigement insuffisant ne permet en effet plus le damage. «Dès le retour de la neige et du froid, tout sera remis en œuvre pour garantir une ouverture rapide de l'Espace Nordique Vallée de Joux.» Les pistes avaient été ouvertes le 22 novembre et seront restées praticables jusqu'au 10 décembre, soit dix-neuf jours. **V.M.A.**

Il a dit
«Ce sera une fête extraordinaire! Je suis sûr qu'un jour vous serez fiers de dire: «J'y étais!», à Estavayer2016»



Albert Bachmann
Président d'Estavayer2016 lors de la présentation de la Fête de lutte, jeudi, aux habitants de Payerne

Nord vaudois Travys adapte et étoffe ses courses

Le nouvel horaire des CFF, qui entre en vigueur dimanche, implique des changements dans celui de la compagnie nord-vaudoise Travys. Outre la cadence à la demi-heure de la ligne de train Yverdon - Sainte-Croix et l'ajout de nouvelles courses entre Orbe et Chavornay, les horaires de la ligne de chemin de fer Vallorbe-Le Brassus sont modifiés, avec une offre augmentée de 14%. L'Urbabus, les lignes interurbaines et celles de l'agglomération yverdonnoise voient aussi leurs horaires modifiés, avec pour certaines un renforcement aux heures de pointe (www.travys.ch). **V.M.A.**

Sainte-Croix



Par le jeu des chaises musicales, le conseiller communal UDC de Sainte-Croix Yvan Pahud va faire son entrée au Grand Conseil. Cela grâce à l'élection de Guy Parmelin au Conseil fédéral. Ce dernier, en effet, libère son siège de conseiller national, qui échoit à la vient-ensuite Alice Glauser, de Champvent. Laquelle va ainsi démissionner du Grand Conseil. Libérant son siège de députée au vient-ensuite... Yvan Pahud. **V.M.A.**

Yverdon-les-Bains Oui au délégué à l'économie

Le Conseil communal d'Yverdon a validé jeudi la création d'un poste de délégué à l'économie, qui sera chargé de faciliter et d'encourager l'implantation d'entreprises dans le chef-lieu. En vain, la gauche s'est prononcée contre cette idée de la Municipalité, au motif que ce poste ferait doublon avec les missions de l'ADNV, l'Association pour le développement du Nord vaudois. Au final, le Conseil a validé avec d'infimes retouches le budget 2016 de la Ville, qui présente ainsi un déficit de 3,31 millions de francs. **V.M.A.**

Le chiffre

-6%

C'est la baisse du prix de l'électricité que pourra constater un ménage type yverdonnois sur sa facture en 2016. Par ménage type, on comprend une consommation de 4500 kWh/an, soit un logement de cinq pièces avec cuisinière électrique et sèche-linge, sans chauffe-eau électrique. L'économie annuelle est de l'ordre de 60 francs. Cette baisse de tarif, qui concerne habitants et entreprises installées à Yverdon, «est due essentiellement à la diminution des coûts sur les marchés européens d'approvisionnement en électricité», relèvent les autorités. **V.M.A.**